

OREFQ

emplois métiers

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DES QUALIFICATIONS DE LORRAINE

Sommaire

Des emplois en mouvement	2
• Des métiers aux profils variés	2
• Un retour à l'emploi encore difficile...	4
• ...malgré une demande de recrutements à la hausse	5
• Des difficultés de recrutements	6
• Un niveau de formation minimal exigé	6
• Vers le développement des formations de niveau IV	7
Des métiers à la formation, quels enjeux ?	8
• Des enjeux de renouvellement des effectifs	8
• Des enjeux en termes de compétences	8
• Dans les métiers du transport, des compétences transversales à renforcer	8
• Dans les métiers de la logistique, la nécessité d'une polyvalence	8
Transports, logistique en chiffres	12

OREFQ
Centre d'Affaires Libération
4, rue de la Foucotte - 54000 Nancy
Tél. : 03 83 98 37 37
Fax : 03 83 98 98 78
E-mail : contact@orefq.fr
Site : www.orefq.fr

Directeur de la publication :
 Michel BIGGI

Permanents de l'OREFQ :
 Pascal BAUGER
 Michel BIGGI
 Fabienne JIMENEZ
 René KRATZ
 Alexandre PARMENT
 Angélique PEPIN-VIADER
 Ousmane SOW

Conception : Phonem Communication Nancy

Imprimerie : Saint-Jacques Lunéville

Dépôt légal : Décembre 2011 - ISSN 2112-6844

Le domaine des transports et de la logistique en Lorraine

Les métiers des transports et de la logistique renvoient à un panel de 35 professions en Lorraine. Une partie de ces métiers s'exerce dans le secteur d'activités économiques des « transports et de l'entreposage » dont le potentiel de développement est favorisé par la position frontalière de la Lorraine. L'approche par le biais du domaine professionnel permet une analyse plus complète de l'emploi et de la formation et prend en compte l'exercice multi-sectoriel des métiers.

Cette étude s'appuie sur l'exploitation du recensement de la population en 2007 pour les données portant sur les actifs en emploi résidant en Lorraine. Elle s'inscrit en complément de l'étude réalisée par l'Insee Lorraine en décembre 2009 portant sur les actifs en emploi travaillant en Lorraine. Les données du marché du travail sont traitées en évolution afin de tenter de saisir les effets de la crise. Pour des raisons de comparabilité temporelle avec les actifs en emploi, certaines données relatives au profil des demandeurs d'emploi sont considérées au 31 décembre 2006.

Cette étude a été menée dans le cadre du contrat d'objectifs territorial (COT) sur le transport pilotée par le Conseil régional. Elle a été nourrie par les échanges avec les professionnels de la Branche du transport et de la logistique et de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique (OPTL). Nous remercions ces contributeurs ainsi que les organismes de formation ayant participé à ce travail.

Des emplois en mouvement

Les métiers du transport et de la logistique¹ recouvrent des réalités variées. Ils sont soumis à des contraintes réglementaires fortes tant au niveau national qu'européen². Par ailleurs, les évolutions technologiques ont eu des incidences sur les pratiques de ces métiers qu'il conviendra d'intégrer dans les processus de qualification.

Selon la prospective nationale, 669 000 postes seraient à pourvoir dans ce domaine entre 2005 et 2015, soit, annuellement, 3,3% des postes (en pourcentage de l'emploi moyen)³. Les deux tiers relèveraient du remplacement des actifs partis en retraite. Toutefois, la crise a eu pour effet de ralentir les recrutements, en particulier au sein des métiers de la conduite. Entre 2003 et 2009, le domaine a perdu 16 000 actifs (-1%)⁴ alors que dans le même temps la population active en France métropolitaine augmentait de 4% (+996 000 actifs).

Le premier secteur employeur des actifs du domaine est le secteur des « transports et de l'entrepôt »⁵, dépendant du cycle industriel et particulièrement sensible à la concurrence étrangère, sensibilité exacerbée en Lorraine par la position frontalière de la région. En 2009, au niveau national, ce secteur connaît une première année de réduction de ses effectifs (-2,1%, soit 22 300 salariés) après trois années de croissance. Néanmoins, les métiers du domaine sont également exercés dans d'autres secteurs d'activités et notamment le secteur du « commerce et de la réparation automobile » qui a moins souffert des effets de la crise en termes de pertes d'emplois.

Par ailleurs, en 2010, le secteur des transports a enregistré en France 9 654 créations d'entreprises pour 2 072 défaillances. La Lorraine a été particulièrement dynamique

1- Est considéré ici le domaine professionnel « Transports, logistique et tourisme », selon la nomenclature des familles professionnelles, dont la composition est déclinée dans le tableau n°1, page 3 (voir également encadré méthodologique, page 9).

2- Nouveau dispositif de formation en vigueur depuis 2008 dans le transport de voyageurs et depuis 2009 dans le transport de marchandises (voir directive européenne 2003/59, page 9), Grenelle de l'environnement 2, Charte d'engagement.

3- Soit 67 000 en moyenne. Pour rappel : le taux de renouvellement pour l'emploi total est de 3% in **Les métiers en 2015**, rapport du groupe « Prospective des métiers et qualifications », Rapport et document n°6 DARES & CAS, Olivier CHARDON et Marc-Antoine ESTRADÉ, 2007.

4- Effectif moyen 2008-2009 : 1 925 000 actifs dans le domaine des Transports en France métropolitaine, in **Les métiers en 2009 : Seuls quelques métiers résistent à la dégradation du marché du travail**, Sabine BESSIERE, Laure OMALEK, Xavier VINEY, Tristan KLEIN, Frédéric LAINE, Anita BONNET, Jean-Louis ZANDA, DARES Analyses n°069, octobre 2010.

5- Voir la répartition des familles professionnelles (FAP) selon la nomenclature agrégée des secteurs d'activités économiques (NA 38) en Lorraine, tableau 3, page 4.

en termes de créations dans ce secteur en 2010 avec 31% d'entreprises supplémentaires créées par rapport à 2009 (soit le double du national). L'auto-entrepreneuriat représente 31% de ces créations⁶. Toutefois, la variation des défaillances sur cette même période est de +20%, soit 73 entreprises défaillantes en 2010⁷.

La progression des offres d'emploi enregistrées en 2010 laisse entrevoir une embellie pour le domaine même si cette hausse ne compense pas encore la chute enregistrée sur les deux années précédentes et ne touche pas tous les métiers au niveau national comme au régional.

■ Des métiers aux profils variés

En 2007, le domaine des transports et de la logistique emploie 63 964 actifs⁸ en Lorraine. Cependant, la région recense 72 803 actifs au lieu de résidence dont 15% travaillent dans une autre région ou à l'étranger. Le poids de ce domaine dans la population active atteint un taux de 7,6%, proche du niveau national.

Les actifs du domaine se concentrent sur les zones de Nancy, Metz, Thionville et Bassin Houiller⁹ ; toutefois, le poids des actifs en emploi dans les zones intra régionales

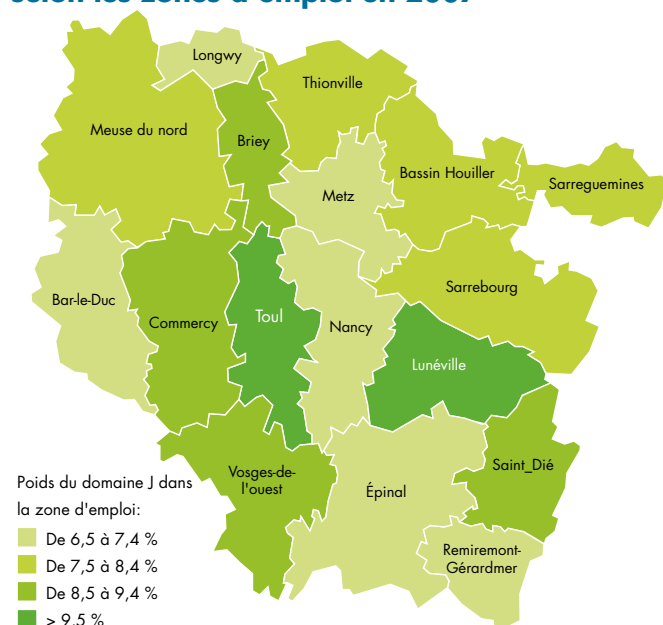
6- Soit 73 sur 233 entreprises, in **La création d'entreprises en Lorraine, tableau de bord INSEE, 3iLorraine**. N.B. : les chiffres de la création d'entreprises ne comprennent pas la création d'établissements.

7- Source Bodacc, in **Bulletin économique N° 1168 - Défaillances France, Bilan 2010 et perspectives 2011**, Euler Hermes.

8- Actifs en emploi au lieu de travail, source Insee, RP 1/1/2007.

9- Zones d'emploi d'après le découpage issu du recensement de population de 1990.

Carte n°1. Poids des actifs ayant un emploi dans le domaine des transports et de la logistique selon les zones d'emploi en 2007



Source : Insee, recensement de la population 2007 au lieu de résidence. Cartographie OREFQ 2011.

illustre davantage l'importance prise par ces familles de métiers dans la configuration de l'emploi local¹⁰. Ainsi, le poids des actifs est supérieur à la moyenne régionale dans les zones de Toul, Lunéville et Briey (9% et plus) qui comptent chacune moins de 3 000 actifs au lieu de résidence dans ce domaine professionnel [Carte n°1].

Les conducteurs de véhicules (44%) et les ouvriers qualifiés de la manutention (24%) constituent un peu plus des deux tiers des actifs du domaine [Tableau n°1] ; la part de chacune de ces deux familles est supérieure de 3 points à celle de la France métropolitaine alors que la part des agents administratifs et commerciaux avec 7% des actifs en Lorraine est 3 points en deçà du niveau national.

En Lorraine, il faut noter que les conducteurs de véhicules constituent 40% des 7 508 actifs du domaine travaillant à l'étranger, et les ouvriers de la manutention (ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés) 47%¹¹.

Ce domaine est plutôt enclin à attirer une main d'œuvre masculine : 82% des actifs sont des hommes. Les trois quarts des effectifs féminins sont répartis dans trois familles de métiers : les ouvriers non qualifiés de la manutention, les conducteurs de véhicules¹² et les agents administratifs et commerciaux. De plus, dans cette

10- Actifs au lieu de travail comme au lieu de résidence.

11- Par comparaison, en Alsace, région également frontalière, dont 11% des actifs du domaine des transports travaillent à l'étranger, les conducteurs composent 25% de ces actifs.

12- Au sein de cette FAP, 65% des effectifs féminins se concentrent dans les métiers de conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...) et de conducteurs livreurs alors que parmi les actifs masculins de cette FAP, 55% d'entre eux exercent le métier de conducteur routier.

Tableau n°1.
Répartition par familles professionnelles des actifs en 2007

Familles professionnelles (FAP) domaine J	Actifs en emploi	Part des femmes	Demandeurs d'emplois (cat. A B C)	Taux de chômage
Ouvriers non qualifiés de la manutention (ONQ)	12 959	30%	2 484	16%
Ouvriers qualifiés de la manutention (OQ)	17 110	13%	3 097	15%
Conducteurs de véhicules	32 166	10%	4 161	11%
Agents d'exploitation des transports	3 916	18%	332	8%
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	4 987	52%	366	7%
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	1 665	12%	139	8%
Domaine Transports, Logistique, Tourisme	72 803	18%	10 579	13%

Sources : Insee, recensement de la population 2007 - Fichier Individus au lieu de résidence ; Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, marché du travail au 31/12/2006 - DEFM catégories A B C

dernière famille d'agents, numériquement les femmes « s'imposent » puisqu'elles représentent 52% des actifs (mais ce chiffre reste en deçà de la moyenne nationale de 58%). Par ailleurs, les femmes constituent un peu moins d'un tiers des ouvriers non qualifiés. Par contre, leur part est particulièrement faible dans la famille des cadres (12%) comparée à la place qu'elles occupent au national (21%) [Tableau n°1].

L'emploi à durée indéterminée (EDI) est la forme contractuelle la plus répandue et concerne 86% des actifs du domaine (quasi systématique chez les cadres 97%) [Tableau n°2] ; cependant, la proportion de ce type de contrat est en deçà de la moyenne pour la famille des ouvriers non qualifiés (78%). Cette dernière concentre le plus fort taux de CDD et d'intérim du domaine (soit 20% de ses effectifs). La part des EDI est également plus faible pour les femmes conducteurs de véhicules, 82% d'entre elles sont en EDI (le report des effectifs se fait sur le statut de non salariat et le CDD).

Le temps partiel qui concerne 9% des actifs du domaine est une modalité davantage appliquée dans la famille des ouvriers non qualifiés (13%) ; il touche plus souvent les femmes (24%) et d'autant plus dans les métiers de la conduite (38%).

En Lorraine, l'âge médian du domaine est de 40 ans¹³. Il est plus élevé dans la FAP des cadres (43 ans). La famille des conducteurs de véhicules, dans laquelle l'âge médian est de 41 ans, affiche des réalités variées, la médiane allant de 34 à 47 ans selon les professions ; on notera, par exemple, 38 ans pour les « ambulanciers salariés » et 47 ans pour les « conducteurs taxis, ambulanciers, artisans du transport ».

13- Toutes FAP confondues, l'âge médian pour les actifs lorrains est également de 40 ans.

Tableau n°2.
Modalités d'emploi dans le domaine des transports et de la logistique en 2007

Nature du contrat	Effectifs	Part du temps partiel	Poids du type de contrat
Emplois sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique	62 965	7%	86%
Autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, vacataire...	3 931	23%	5%
Placés par une agence d'intérim	3 283	18%	5%
Non salariés : Indépendants	838	15%	1%
Non salariés : Employeurs	799	3%	1%
En contrat d'apprentissage	488	36%	1%
Emplois-jeunes, CES, contrats de qualification	338	49%	0%
Stagiaires rémunérés en entreprise	157	26%	0%
Non salariés : Aides familiaux	5	0%	0%
Domaine Transports, Logistique, Tourisme	72 803	9%	100%

Source : Insee, recensement de la population 2007

La répartition des actifs dans les différentes classes d'âge en Lorraine s'avère quasi identique à celle observée en France métropolitaine ; pour le domaine, les plus de 50 ans constituent 20% des actifs et les moins de 30 ans, 21%. On notera une distribution légèrement différente entre le régional et le national dans deux familles professionnelles. En effet, dans la FAP des agents d'exploitation, la tranche des 50 ans et plus est davantage fournie en Lorraine (25% soit +4 points au détriment des 30-49 ans). Dans la FAP des agents administratifs et commerciaux, les 30-49 ans regroupent 55% des effectifs (contre 59% en France métropolitaine), et les moins de 30 ans sont mieux représentés.

La part des actifs de moins de 26 ans reste particulièrement élevée dans la FAP des ouvriers non qualifiés de la manutention (soit 19%)¹⁴, FAP d'entrée dans l'emploi, plus consommatrice de contrats d'intérim comparativement aux autres familles du domaine (11% des contrats relèvent du travail temporaire contre 5% pour le domaine). En outre, le taux de rotation y est plus élevé (30%, soit le double de la moyenne du domaine) ainsi que la part des mobilités ascendantes (parmi les sorties). L'âge médian de 36 ans est le même que celui de la FAP des agents d'exploitation dans laquelle le taux de rotation est l'un des plus faible (8,5%)¹⁵.

Notons que l'exercice des métiers de la manutention se concentre dans les secteurs du Commerce (30%), des Transports (14%) et des Activités de services (13%) [Tableau n°3].

14- Les moins de 26 ans représentent 10% des actifs du domaine.

15- Taux de rotation 2005-2006 in **Les métiers du transport et de la logistique en Lorraine à l'horizon 2020 : quelles ressources pour demain ?**, INSEE, Economie Lorraine, n°198, Justin BISCHOFF, Décembre 2009.

■ Un retour à l'emploi encore difficile...

Tout comme au niveau national, le nombre de demandes d'emploi enregistrées (DEE) en Lorraine connaît une recrudescence à partir de 2001 jusqu'en 2004. De nouveau en hausse en 2007, la demande d'emploi atteint, après des variations à la baisse, 21 852 enregistrements pour l'ensemble du domaine, soit +6% pour la période 2007-2010.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi (DEFM)¹⁶ diminue jusqu'en 2007. Puis, la période de la crise occasionne une hausse continue, et on comptait 16 105 demandeurs d'emploi inscrits toutes catégories confondues au 31 décembre 2010, soit une hausse de 50% depuis 2007 pour l'ensemble du domaine [Tableau n°4]. Toutefois, si l'on considère les catégories A, B, C¹⁷ celle-ci reste contenue, soit +37%.

La part des ouvriers de la manutention dans les DEFM est passée sous le seuil des 50% en 2010, ce qui reste élevé par rapport au nombre d'emplois cibles. Les opportunités de travail outre frontière ont sans doute en partie contribué à ce positionnement des demandeurs. Parmi ces ouvriers, les demandeurs non qualifiés ont vu leur part diminuer progressivement (de 45% en 2006 à 42% en 2010). Les familles de conducteurs de véhicules et d'agents d'exploitation ont subi une augmentation plus marquée des inscriptions au chômage [Tableau n°4].

16- N.B. : Un demandeur d'emploi (DEFM) peut faire plusieurs demandes d'emploi (DEE) sur une période.

17- Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles. Voir les catégories en fin de document.

Tableau n°3.

« Transports, entreposage » premier secteur employeur hormis pour les métiers de la manutention en 2007

Familles professionnelles	1 ^{er} secteur d'emploi (NA 38)	Part du secteur dans la FAP	Poids de la FAP dans le total du secteur	2 ^{ème} secteur d'emploi (NA 38)	Part du secteur dans la FAP	Poids de la FAP dans le total du secteur
Ouvriers non qualifiés de la manutention (ONQ)	Commerce ; réparation automobiles et motocycles (GZ)	28%	3%	Transports et entreposage (HZ)	20%	5%
Ouvriers qualifiés de la manutention (OQ)	Commerce ; réparation automobiles et motocycles (GZ)	32%	4%	Activités de services administratifs et de soutien (NZ)	10%	3%
Conducteurs de véhicules	Transports et entreposage (HZ)	58%	38%	Commerce ; réparation automobiles et motocycles (GZ)	11%	3%
Agents d'exploitation des transports	Transports et entreposage (HZ)	68%	5%	Métallurgie et fabrication de produits métalliques (CH)	7%	1%
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	Transports et entreposage (HZ)	74%	7%	Activités de services administratifs et de soutien (NZ)	16%	1%
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	Transports et entreposage (HZ)	44%	1%	Commerce ; réparation automobiles et motocycles (GZ)	10%	0,1%
Domaine Transports, Logistique, Tourisme	Transports et entreposage (HZ)	41%	60%	Commerce ; réparation automobiles et motocycles (GZ)	18%	10%

Source : Insee, recensement de la population 2007

□ : Le premier secteur employeur des ONQ de la manutention est le « Commerce ; réparation automobiles et motocycles » avec 28% des actifs de cette FAP qui travaillent dans ce dernier. Toutefois les ONQ de la manutention ne représentent que 3% des actifs du secteur « Commerce ; réparation automobiles et motocycles ».

Le chômage de longue durée est en moyenne de 38% (toutes catégories confondues) pour le domaine, les ouvriers de la manutention étant les plus fortement touchés, soit 43% des OQ et 38% des ONQ [Tableau n°5].

En 2010, les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus représentent 16% des demandeurs d'emploi du domaine des Transports (contre 14% en 2007). Toutefois, cette part est plus importante chez les conducteurs de véhicules (20%) et progresse régulièrement depuis 2007 ; la plus forte hausse concerne les conducteurs routiers qui constituent 40% des demandeurs d'emploi dans cette FAP. La proportion des 50 ans et plus chez les agents d'exploitation en recherche d'emploi est également supérieure à la moyenne (21%).

Le chômage de longue durée concerne deux demandeurs d'emploi de 50 ans et plus sur cinq ; les ouvriers de la manutention, les conducteurs-livreurs et les conducteurs de transport en commun affichent les taux les plus élevés.

Tableau n°4.
Nombre de demandeurs d'emploi selon la FAP de 2004 à 2010

Familles professionnelles	2004	2007	2010	Evolution 04/07	Evolution 07/10
Ouvriers non qualifiés de la manutention (ONQ)	3 165	2 570	3 304	- 19%	+ 29%
Ouvriers qualifiés de la manutention (OQ)	3 541	3 205	4 561	- 9%	+ 42%
Conducteurs de véhicules	4 969	4 099	6 756	- 18%	+ 65%
Agents d'exploitation des transports	423	321	791	- 24%	+ 146%
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	509	411	560	- 19%	+ 36%
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	191	152	133	- 20%	- 13%
Domaine Transports, Logistique, Tourisme	12 798	10 758	16 105	- 16%	+ 50%

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, marché du travail - DEFM toutes catégories au 31/12

Tableau n°5.
DEFM et Chômage de longue durée en 2010

Familles professionnelles	Demandeurs d'emploi		Chômage de longue durée
	Toutes catégories	Dont catégories A B C	
Ouvriers non qualifiés de la manutention (ONQ)	3 304	3 028	38%
Ouvriers qualifiés de la manutention (OQ)	4 561	4 234	43%
Conducteurs de véhicules	6 756	6 042	36%
Agents d'exploitation des transports	791	666	33%
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	560	467	29%
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	133	105	19%
Domaine Transports, Logistique, Tourisme	16 105	14 542	38%
Toutes FAP	170 918	147 429	35%

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, marché du travail - DEFM au 31/12/2010

■ ... malgré une demande de recrutements à la hausse

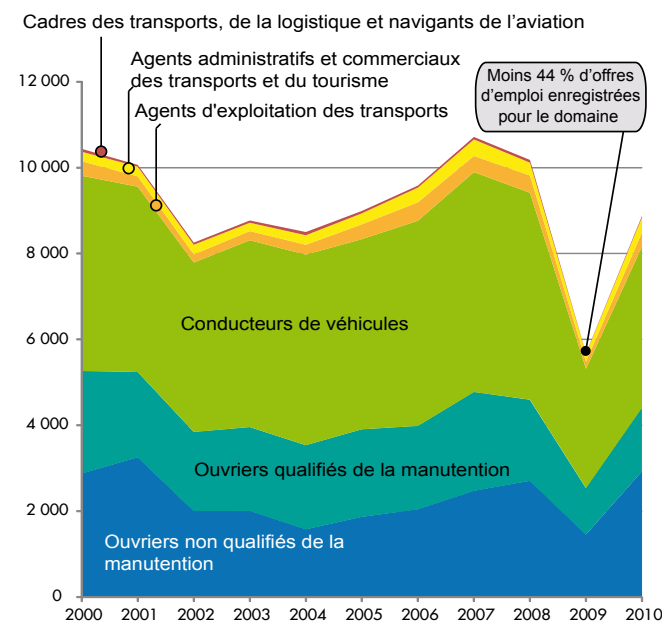
Concomitamment, le volume d'offres d'emploi enregistrées (OEE) chute jusqu'en 2003, et repart plus significativement à la hausse en 2005 jusqu'en 2007. Au plus fort de la crise, la collecte s'effondre ; en effet, le nombre d'offres d'emploi enregistrées baisse de 47% entre 2007 et 2009. Le nombre d'offres déposées concernant des postes d'ouvriers non qualifiés de la manutention se maintient quant à lui à un niveau élevé ; si l'on observe la période 2007-2010, c'est la seule FAP qui affiche une augmentation (+18%) malgré la forte baisse due à la crise [Graphique n°2].

L'année 2010 semble marquer la reprise, sans pour autant permettre au domaine de recouvrer le niveau d'avant crise (+56% en un an). En outre, la part des offres d'emploi portant sur des contrats de plus de 6 mois est passée à 32% en 2010 (contre 43% en 2006).

Les métiers de la conduite représentent 42% des 8 880 OEE pour l'ensemble du domaine mais 61% des 2 793 offres dites « durables ».

Dans les métiers de la manutention (soit la moitié des OEE), la part des contrats pérennes enregistrés est la plus faible du domaine, soit 16% ; si l'on considère les seules offres d'emploi portant sur des postes d'ouvriers non qualifiés de la manutention (qui constituent deux tiers des offres de la manutention), cette part chute à 11%. Or, dans ces métiers, la proportion des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans est plus élevée (27,5% contre 16% pour le domaine).

Graphique n°2.
Evolution du nombre d'offres d'emploi enregistrées par famille professionnelle de 2000 à 2010 en Lorraine



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, marché du travail - OEE annuelle

Au-delà des chiffres de Pôle emploi, il convient également de noter que 12 675 déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont été enregistrées en 2010 dans le seul secteur des « transports et de l'entreposage » (dans lequel rappelons le, 41% des actifs du domaine exercent).

■ Des difficultés de recrutements

Le domaine des transports est confronté à la difficulté de recruter du personnel formé, en particulier les conducteurs routiers et grands routiers pour lesquels une qualification est rendue obligatoire¹⁸. Ainsi, dans ces métiers, 62% des projets de recrutement sont jugés difficiles par les employeurs (enquête BMO 2011)¹⁹. Ce sont des postes difficiles à pourvoir par des débutants du fait des exigences d'autonomie demandées. Or, la population active y est vieillissante, et un renouvellement sur les dix années à venir est à anticiper.

Les ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires ainsi que les conducteurs et livreurs sur courte distance sont en revanche parmi les métiers occasionnant le moins de difficultés de recrutement.

Par ailleurs, les projets de recrutements de conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...) ont été pratiquement divisés par deux entre 2010 et 2011 (BMO).

■ Un niveau de formation minimal exigé

Parmi les actifs en emploi, 43% des actifs en emploi détiennent un diplôme du niveau V [Graphique n°3].

Au sein de la famille des conducteurs de véhicules ce taux atteint 49%. L'élévation du niveau est générale mais différenciée selon les métiers. Ainsi, les conducteurs de transport en commun de moins de 30 ans sont 41% à posséder un diplôme de niveau IV et 36% un niveau V contre 12% et 45% pour leurs homologues de plus de 30 ans.

Les diplômés de niveau V chez les conducteurs routiers de moins de 30 ans (60%) sont plus nombreux que chez les plus de 30 ans (52%). On compte chez les premiers 18% actifs de niveau VI et 16% diplômés de niveau IV contre respectivement 38% et 7% chez les seconds.

Cette tendance à l'élévation vers le niveau IV ne préjuge en rien de la spécialité du diplôme obtenue. Par ailleurs, rappelons que l'accès aux métiers de la conduite ne passe pas obligatoirement par une formation diplômante, l'obtention du permis correspondant et de la formation

18- Voir dans l'encadré méthodologique, la directive européenne sur les obligations de qualification à compter de septembre 2008.

19- L'enquête Besoins de Main d'Œuvre (BMO) réalisée par Pôle Emploi porte sur les intentions de recrutements, quelle que soit la nature des contrats envisagés, des entreprises pour une année donnée.

initiale minimale obligatoire (FIMO) suffisent sans octroyer de niveau de qualification.

L'accès des personnes sans qualification professionnelle aux métiers de la FAP des ouvriers non qualifiés de la manutention tend à se réduire : 41% des actifs sont de niveau VI ou infra V, mais 28% seulement chez les moins de 30 ans. Ces derniers présentent une proportion de diplômés de niveau IV (29%) plus importante que chez les ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention (25%)²⁰.

Parmi les demandeurs d'emploi, le niveau V domine encore également, il concerne 56% des effectifs en 2010 ; toutefois seulement 54% d'entre eux détiennent le diplôme correspondant. Par ailleurs, la part des personnes de niveau VI a tendance à diminuer globalement (24% en 2006 et 20% en 2010) [Graphique n°3].

Les demandeurs d'emploi de niveau VI, Vbis et V sans diplôme constituent 51% des effectifs des ouvriers de la manutention (soit 3 995) et 47% des conducteurs (soit 3 170) en 2010²¹. Les besoins de qualifications apparaissent évidents, cela ne signifie pas que ces personnes ne sont pas formées. En effet, les certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) et les permis de conduire à eux seuls ne sont pas considérés comme une certification professionnelle relevant d'une classification par niveau de formation.

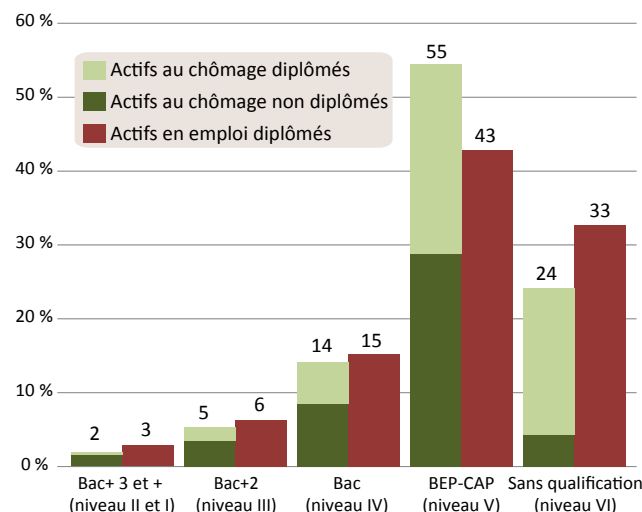
Sans surprise, les personnes positionnées dans les métiers d'agents administratifs et commerciaux, et d'agents d'exploitation sont majoritairement de niveau IV et III (plus de 50%) et massivement diplômées²². Elles sont plutôt confrontées à un chômage dit d'insertion.

20- Non compris les responsables du magasinage

21- Ces proportions sont plus faibles qu'en 2006 mais numériquement plus élevées.

22- Près des trois quarts, et autour de 90% si l'on considère les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles.

Graphique n°3.
Répartition des actifs en % par niveau de formation pour le domaine Transports Logistique Tourisme en 2007



Sources : Insee, recensement de la population 2007 et Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, marché du travail - DEFM (toutes catégories confondues) au 31/12/2006

Néanmoins, on retrouve une proportion de niveau VI plus importante chez les personnes de plus de 35 ans (environ 30% pour moins de 10% chez les moins de 35 ans). La mise en œuvre, au bénéfice de ces publics, d'actions de formation continue doit conforter l'expérience acquise et faciliter le retour à l'emploi.

■ Vers le développement des formations de niveau IV

En 2009, les CFA et les lycées professionnels ont formé 1 765 personnes ; 37% de ces élèves étaient en années terminales. L'apprentissage concernait moins de 15% des effectifs totaux [Tableau n°6].

Plus de la moitié des effectifs totaux en formation initiale poursuivait une formation de niveau IV visant à préparer un métier d'agent d'exploitation des transports. La manutention et la conduite sont exclusivement tournées vers des formations de niveau V [Tableau n°6 et Carte n°2]. Cependant, à compter de 2010, le Bac pro Conducteur transport routier marchandises (en 3 ans) est mis en œuvre dans trois établissements de la région répondant au besoin de montée en qualification.

Pôle emploi a financé 619 places en 2009 dont un tiers concernait les seules FIMO et FCOS (formation continue obligatoire à la sécurité). Les permis toutes catégories (C, EC, D), accompagnés ou non de la FIMO représentaient 22% de ces places et les titres professionnels 11%. Un effort particulier a porté sur les formations d'ambulancier et d'auxiliaire ambulancier²³.

Par ailleurs, le Conseil régional a financé environ 750 places de formations pré-qualifiantes et qualifiantes (y compris FIMO, CACES, permis).

En termes de formation continue qualifiante, il faut noter que 347 stagiaires ont préparé un titre professionnel à l'AFPA²⁴ ; les deux tiers de ces titres visaient les métiers de la conduite routière, soit 232 (titre de niveau V). Une qualification de niveau V dans les métiers de la manutention était préparée par 67 personnes. 48 stagiaires étaient positionnés sur des titres de niveau IV et III portant sur les métiers d'agent d'exploitation et d'agent administratif et commercial des transports.

En 2009, 226 contrats de professionnalisation visant les métiers du transport, de la logistique, et de la manutention ont été enregistrés. 38% des personnes préparaient un diplôme ou titre ayant trait aux métiers de la conduite.

23- Depuis le 1er janvier 2008, les auxiliaires sont soumis à une obligation de formation minimale de 70 heures (arrêté du 26 janvier 2006). La formation d'ambulancier est sanctionnée par le diplôme d'Etat Ambulancier par le décret du 31 août 2007.

24- Il s'agit des entrées en 2009.

Carte n°2.
La formation initiale en Lorraine en 2009
(toutes années confondues)



Sources : Rectorat, Base Académique des Elèves et Conseil Régional de Lorraine, SIFA. Cartographie OREFQ 2011.

Formations initiales affectées aux FAP du domaine

- Titre professionnel technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique
- Certificat d'enseignement supérieur en logistique
- DUT gestion logistique et transport
- BTS animation et gestion touristiques locales
- BTS ventes et productions touristiques
- BTS transport
- BAC pro exploitation des transports
- BAC pro logistique
- BEP conduite services transports routiers
- BEP logistique et commercialisation
- Diplôme d'état d'ambulancier
- CAP agent entreposage et messagerie
- CAP conducteur routier marchandises
- MC télésbilletterie et services voyages

Tableau n°6.
Nombre de formés en formation initiale par familles professionnelles en 2009

FAP DE FORMATION	En Lycée	Dont années terminales	En CFA	Dont années terminales
Ouvriers qualifiés de la manutention	146	80	19	19
Conducteurs de véhicules	325	159	18	18
Agents d'exploitation	927	200	183	95
Agents administratifs et commerciaux	128	68	19	13
TOTAL FORMES	1526	507	239	145

Sources : Rectorat, Base Académique des Elèves et Conseil Régional de Lorraine, SIFA

Du métier à la formation, quels enjeux ?

■ Des enjeux de renouvellement des effectifs

- ☞ Impact prévisionnel des départs en retraite : d'ici 2020, en volume les conducteurs de véhicules représenteront les plus forts effectifs concernés par ces départs (9 900). Toutefois, en proportion, les agents d'exploitations seront également impactés (47,5% de la FAP soit 1 900)²⁵.
- ☞ Prise en compte de l'âge médian élevé dans certaines familles de métiers (conduite de véhicules et notamment transports en commun et encadrement).
- ☞ Accompagnement des mobilités professionnelles dans une filière très sensible à la conjoncture : il existe des passerelles intra domaine (entre les différents métiers de la conduite, entre manutention et conduite, etc.) mais également des passerelles entre domaines différents et notamment avec l'industrie pour les ouvriers et les cadres, avec les services aux entreprises pour les agents administratifs. La mobilité pourrait être favorisée, par la mise en lumière de compétences transversales au sein des certifications, facilitant ainsi un rapprochement avec les positionnements dans les conventions collectives, et ce en lien avec les partenaires sociaux.

■ Des enjeux en termes de compétences

- ☞ Prise en compte des évolutions réglementaires en termes de qualifications (FIMO et FCO, Auxiliaire ambulancier, DE Ambulancier).
- ☞ Adaptation aux évolutions technologiques (évolution logicielle en matière de gestion multimodale, informatisation des entrepôts, lecture optique, échanges de données, traçabilité).
- ☞ Prise en compte des enjeux environnementaux ; articulation avec d'autres formes de transport : ferroutage, transport fluvial, mais aussi conduite économique et développement durable, notamment en matière de responsabilité sociale et environnementale.
- ☞ Prévention des problématiques spécifiques liées à l'âge, par la généralisation d'une politique de prévention, notamment en matière de gestes et postures, mais aussi d'optimisation des moyens de manutention.

25. Attention ces chiffres concernent les actifs en emploi. In **Les métiers du transport et de la logistique en Lorraine à l'horizon 2020 : quelles ressources pour demain ?**, INSEE, Economie Lorraine, n°198, Justin BISCHOFF, Décembre 2009.

- ☞ Prise en compte des problématiques spécifiques des demandeurs d'emploi de longue durée et accompagnement vers de retour à l'emploi.
- ☞ Maintien dans l'emploi des seniors et transfert de compétences.
- ☞ Poids des fonctions administratives – gestion des tableaux de bord, observation des obligations réglementaires.
- ☞ Élévation des niveaux de qualification compte tenu des exigences d'entrée dans l'emploi.
- ☞ Qualification des demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers de la manutention.
- ☞ Le recours à la certification des compétences par la Voie des Acquis de l'Expérience (VAE) doit pouvoir se renforcer. La reconnaissance des compétences peut faciliter la mobilité professionnelle tant en interne qu'en externe.

■ Dans les métiers du transport, des compétences transversales à renforcer

Les formalités administratives de base font partie intégrante des compétences requises par les métiers de la conduite. La mise en place d'actions visant à leur actualisation est nécessaire au gré des évolutions réglementaires et organisationnelles. Les nouvelles technologies, telles que le système de guidage par satellite, mais également les logiciels liés à la gestion administrative, mettent en évidence un besoin de mise à niveau ponctuel pour une meilleure utilisation.

Certains profils demandés intègrent une double compétence : livreur avec profil commercial, conducteur de bus urbain avec appui à la médiation... qu'il ne faut pas négliger dans les apprentissages.

Par ailleurs, la position frontalière renforce l'intérêt de la maîtrise d'un niveau minimum en langues étrangères, notamment l'allemand, pour une amélioration des échanges. Quoiqu'il en soit, la pratique d'une langue étrangère constitue un atout dans l'exercice du métier, en particulier dans le cadre du transport international (ou de la logistique).

■ Dans les métiers de la logistique, la nécessité d'une polyvalence

Au niveau de l'exploitation : les recrutements se font au niveau IV voire III pour la gestion et l'exploitation des entrepôts. Le renforcement attendu du transport multimodal implique des compétences complémentaires qui diffèrent en fonction des obligations réglementaires liées au transport routier, ferré et fluvial.

Au niveau de la manutention et de la gestion des stocks, les CACES attestent de l'obtention des compétences de base. Il n'en reste pas moins que le maintien ou le développement de compétences administratives s'avère nécessaire du fait de la gestion informatique des stocks, la préparation des commandes, voire la prise en charge des activités d'expédition.

De fait, la distinction traditionnelle entre activités de manutention et de saisie ou de gestion administrative

se réduit, notamment par l'introduction de moyens de saisie intégrés (lecteurs de codes optiques), et l'entrée sur le marché de professionnels formés à cette double compétence.

La manutention est, dans certaines organisations, étroitement liée avec les activités de packaging, de conditionnement, de personnalisation des produits qui peuvent nécessiter l'acquisition de compétences complémentaires.

Encadré méthodologique

Nomenclatures

Familles professionnelles (FAP)

Créé à des fins d'analyse de l'emploi et du chômage, ce rapprochement entre le ROME de Pôle Emploi et la nomenclature PCS de l'INSEE comporte 22 domaines professionnels se déclinant en 86 familles professionnels et 237 au niveau le plus détaillé pour la version 2003. La version 2009, suite à la révision du ROME, correspond à une déclinaison en 87 et 225 postes.

Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

Classement de la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salaire ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

Répertoire opérationnel des métiers et emplois (ROME)

Redéfini en 2009, la nouvelle version comporte :

- 14 grands domaines (qui se substituent à 22 catégories professionnelles)
- 110 domaines professionnels (au lieu de 61 dans l'ancienne version)
- 531 emplois/métiers (E/M) (au lieu de 466 précédemment).

Nomenclature agrégée (NA)

Elle se substitue en 2008 à la nomenclature économique de synthèse (NES) et comprend cinq niveaux se déclinant sur 10, 17, 38, 64 et 129 positions.

Nomenclature des spécialités de formation (NSF)

Ayant « pour vocation de couvrir l'ensemble des formations initiales, continues, professionnels ou non », elle comporte quatre niveaux de classement. Le premier niveau de catégories renvoie aux domaines disciplinaires, technico-professionnels de la production ou des services ainsi qu'aux domaines du développement personnel. Ces catégories sont déclinées en 17 domaines, en 93 groupes de spécialités et 700 sous-groupes.

Définitions

Catégories des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

- A** Demandeurs d'emploi disponibles, n'ayant exercé aucune activité dans le mois et tenus de faire des actes positifs de recherche, peu importe le type d'emploi demandé (CDI, CDD, intérim, temps plein ou temps partiel...).
- B** Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche, ayant exercé une activité réduite courte (moins de 78 heures) au cours du mois.
- C** Demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures) au cours du mois, non tenus de faire des actes positifs de recherche.

D Demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles en arrêt maladie, en stage ou en formation, donc non tenus de faire des actes positifs de recherche, sans emploi (y compris CRP, CTP).

E Demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles, déjà pourvus d'un emploi et à la recherche d'un autre emploi (ex : bénéficiaires de contrats aidés...).

Chomage de longue durée

Il désigne le nombre de demandeurs d'emploi inscrits au chômage depuis plus d'un an.

Textes réglementaires

Loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant « engagement national pour l'environnement » dite Grenelle 2.

Extrait <http://www.legrenelle-environnement.fr/Presentation-de-la-loi-Grenelle-2.html>

Organisation de transports plus respectueux de l'environnement tout en assurant les besoins en mobilité.

Objectifs :

- Assurer une cohérence d'ensemble de la politique de transports, pour les voyageurs et les marchandises, dans le respect des engagements écologiques, en faisant évoluer les infrastructures de transports et les comportements ;
- Développer les transports collectifs urbains, périurbains et à grande vitesse ;
- Développer les véhicules électriques et hybrides rechargeables ;
- Expérimenter le péage urbain ;
- Encourager le fret ferroviaire et les transports maritimes.

Directive européenne 2003/59 : nouveau dispositif de formation des conducteurs routiers, en vigueur depuis le 10 septembre 2008 pour transport de voyageurs, s'applique au transport de marchandises depuis le 10 septembre 2009.

- une qualification initiale longue de 280 heures au moins ;
- une qualification initiale courte de 140 heures, la Fimo (formation initiale minimale obligatoire) ;
- une formation continue de 35 heures, la Fco (formation continue obligatoire) ;
- une formation spécifique pour faciliter la mobilité des conducteurs entre les secteurs marchandises et voyageurs ;
- des dispenses de Fimo qui, pour le secteur du transport de marchandises concerneront les conducteurs titulaires d'un permis de conduire C ou EC délivré avant le 10 septembre 2009. Cette dispense ne s'appliquera pas aux conducteurs qui n'ont jamais exercé une activité de conduite à titre professionnel ou qui ont interrompu cette activité depuis plus de dix ans ;
- la délivrance par le préfet de département, à l'issue de la formation, d'une carte de qualification de conducteur.

Encadré méthodologique (suite)

Composition des familles professionnelles

Ventilation des actifs par PCS dans la FAP au 1/1/2007		Ventilation des DEFM par emplois-métiers			
		au 31/12/2006 (version ROME 1995)		au 31/12/2010 (version ROME 2009)	
OUVRIERS NON QUALIFIÉS DE LA MANUTENTION					
60%	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	49%	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	44%	Magasinage et préparation de commandes
		48%	Agent de manipulation et de déplacement des charges	35%	Manutention manuelle de charges
30%	Manutentionnaires non qualifiés	2%	Déménageur	19%	Conduite d'engins de déplacement des charges
9%	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	0%	Agent de routage	2%	Déménagement
2%	Déménageurs (hors chauffeurs déménageurs) non qualifiés			0%	Manutention portuaire
OUVRIERS QUALIFIÉS DE LA MANUTENTION					
41%	Magasiniers qualifiés	63%	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	55%	Magasinage et préparation de commandes
46%	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	37%	Agent de manipulation et de déplacement des charges	33%	Conduite d'engins de déplacement des charges
9%	Responsables d'entrepôt, de magasinage			10%	Manutention manuelle de charges
3%	Responsables du tri de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention			1%	Déménagement
				0%	Direction de site logistique
1%	Dockers			0%	Exploitation des pistes aéroportuaires
				0%	Manutention portuaire
CONDUCTEURS DE VEHICULES					
46%	Conducteurs routiers et grands routiers	46%	Conducteur-livreur	43%	Conduite de transport de marchandises sur longue distance
23%	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	33%	Conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	39%	Conduite et livraison par tournées sur courte distance
11%	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	11%	Conducteur de transport de particuliers	7%	Conduite transport en commun sur route
6%	Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	9%	Conducteur de transport en commun (réseau routier)	5%	Conduite de véhicules sanitaires
2%	Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés	1%	Agent distributeur	2%	Distribution de documents
		0%	Conducteur d'engins de traction	2%	Conduite de transport de particuliers
3%	Transporteurs indépendants routiers et fluviaux, de 0 à 9 salariés	0%	Agent de remontée filo-guidée	1%	Courses et livraisons express
		0%	Conducteur sur réseau guidé	1%	Conduite sur rails
3%	Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés			0%	Exploitation et manœuvre des remontées mécaniques
2%	Conducteurs d'engin lourd de manœuvre				
1%	Conducteurs de voiture particulière (salariés)				
1%	Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères				
1%	Conducteurs de Taxi				
NC*	Artisans déménageurs de 0 à 9 salariés				
AGENTS D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS					
37%	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	36%	Responsable logistique	72%	Intervention technique d'exploitation logistique
		32%	Technicien de méthodes, ordonnancement, planification de l'industrie	7%	Intervention technique en gestion industrielle et logistique
37%	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	12%	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	6%	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises
19%	Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	9%	Affréteur	4%	Conception et organisation de la chaîne logistique
		4%	Cadre technique de méthodes-ordonnancement-planification	3%	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises
7%	Contrôleurs des transports (personnels roulants)	2%	Agent de manœuvre du réseau ferré	2%	Affrètement transport
		2%	Agent de contrôle des transports en commun	2%	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises
		1%	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	2%	Manœuvre du réseau ferré
		1%	Technicien de préparation des vols	1%	Contrôle des transports en commun
		0%	Litigeur transport	1%	Circulation du réseau ferré
		0%	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	0%	Préparation des vols
		NC*	Personnel du mouvement (transport ferroviaire)	0%	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes
				0%	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes
				NC*	Exploitation des opérations portuaires et du transport maritime
				NC*	Exploitation du transport fluvial

*NC : non concerné car pas d'effectif recensé ou inscrit

Ventilation des actifs par PCS dans la FAP au 1/1/2007		Ventilation des DEFM par emplois-métiers			
		au 31/12/2006		au 31/12/2010	
AGENTS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX DES TRANSPORTS ET DU TOURISME					
44%	Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)	27%	Responsable logistique	18%	Vente de voyages
32%	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	23%	Technicien de vente du tourisme et du transport	16%	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises
13%	Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme	21%	Accompagnateur tourisme	13%	Accueil touristique
5%	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	16%	Affréteur	13%	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives
3%	Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transport, tourisme)	7%	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	10%	Affrètement transport
1%	Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants de 0 à 9 salariés	5%	Technicien de production du tourisme	5%	Promotion du tourisme local
1%	Hôtesse de l'air et stewards	5%	Personnel navigant commercial de l'aviation civile	5%	Location de véhicules ou de matériel de loisirs
		3%	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	5%	Navigation commerciale aérienne
		2%	Agent d'escale	4%	Conception de produits touristiques
		1%	Litigeur transport	3%	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises
		1%	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	3%	Conception et organisation de la chaîne logistique
				2%	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises
				2%	Personnel d'escale aéroportuaire
				1%	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes
				0%	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes
				NC*	Exploitation des opérations portuaires et du transport maritime
				NC*	Exploitation du transport fluvial
CADRES DES TRANSPORTS, DE LA LOGISTIQUE ET NAVIGANTS DE L'AVIATION					
44%	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	38%	Responsable logistique	39%	Conception et organisation de la chaîne logistique
6%	Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne	32%	Cadre technique de méthodes-ordonnancement-planification	22%	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises
8%	Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile	14%	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	16%	Direction de site logistique
41%	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	13%	Personnel navigant technique de l'aviation	12%	Pilotage et navigation technique aérienne
		3%	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	3%	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises
		1%	Contrôleur de la navigation aérienne	2%	Contrôle de la navigation aérienne
				2%	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes
				1%	Optimisation de produits touristiques
				1%	Direction d'escale et exploitation aéroportuaire
				1%	Exploitation des opérations portuaires et du transport maritime
				1%	Exploitation du transport fluvial

Pour en savoir plus

Fiches métiers et fiches sectorielles, OREFQ, www.orefq.fr, rubrique [Autres tableaux de bord].

Tableaux de bord des métiers du Transport et de la Logistique, Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications dans les transports et la logistique, 2006 à 2010.

Le maintien des seniors dans l'emploi en Lorraine : plus qu'ailleurs un défi à relever, Justin BISCHOFF, Insee, Economie Lorraine, n°147, novembre 2008.

Plan de mobilisation national des territoires et des filières sur le développement des métiers de la croissance verte, Jean-Paul OURLIAC et Yves GEFFRIN, Comité de filière transports, décembre 2009.

Etude sur l'optimisation de la logistique dans le Grand Est de la France, Guy COUVAL, SESGAR, juin 2010.

Les secteurs créateurs d'emplois à court-moyen terme après la crise, Maxime Liégey et Cécile Jolly, La note d'analyse n°200, CAS, novembre 2010.

Les Transports en 2009. Une baisse de l'activité, malgré une reprise à partir du deuxième trimestre, Christophe BORDET et Alain NOLIN, Insee, Insee Première, n°1343, avril 2011.

Le marché des recrutements : vers une reprise, Pôle Emploi, Repères et Analyses, n°24, mai 2011.

Secteurs d'activités et métiers sur le marché des recrutements : des mouvements contrastés - L'évolution des offres d'emploi de 2008 à 2010, Jean Louis ZANDA, Pôle Emploi, Les cahiers, n°10, juillet 2011.

L'évolution des métiers en France depuis 25 ans, Nicolas LE RU, Dares, Dares Analyses, n°066, septembre 2011.

Transports, logistique en chiffres

ACTIFS EN EMPLOI

72 803 actifs en emploi dans ce domaine professionnel en 2007 soit 7,6% des actifs en emploi qui résident en Lorraine :

7 508 actifs travaillent à l'étranger ;

3 065 actifs travaillent dans une autre région française ;

62 230 actifs résident et travaillent en Lorraine ;

53% des actifs en emploi résident dans quatre zones d'emploi : Nancy, Thionville, Metz et le Bassin Houiller ; Le poids des actifs de ce domaine atteint 9,7% sur les zones de Lunéville et Toul ;

41% des actifs de ce domaine travaillent dans le secteur d'activités économiques « Transports et entreposage ». Le secteur du « Commerce et de la réparation automobile » est le deuxième employeur des actifs du domaine.

Profil des actifs en emploi

18% sont des femmes ;

21% ont moins de 30 ans ;

40 ans est l'âge médian ;

12% sont de niveau VI et 43% ont un diplôme de niveau V.

Conditions de travail

86% des actifs sont en Emploi à Durée Indéterminée ;

9% exercent à temps partiel, ce taux passe à 24% chez les femmes.

Source : Insee, recensement de la population 2007

ACTIFS AU CHOMAGE (catégories A, B, C)

10 579 demandeurs d'emploi dans ce domaine professionnel en 2006 (37% de chômeurs en plus au 31/12/2010), soit 9% des demandeurs d'emploi en Lorraine en 2006 (10% en 2010) ;

12,7%, un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale de 2,7 points ;

53% des actifs au chômage résident dans quatre zones d'emploi : Nancy, Thionville, Metz et le Bassin Houiller ; Le poids des actifs au chômage dans ces métiers oscille autour de 13% dans les zones de Toul et des Vosges de l'Ouest.

Profil des actifs au chômage

14% sont des femmes (13% en 2010) ;

32% ont moins de 30 ans (30% en 2010) ;

36 ans est l'âge médian ;

25% ont un niveau infra V ; 55% sont de niveau V mais seulement 53% d'entre eux détiennent le diplôme correspondant à ce niveau.

Le chômage de longue durée est passé de 32% au 31 décembre 2006 à 41% au 31 décembre 2010.

N.B. : les catégories A, B, C représentent plus de 90% des demandeurs d'emploi.

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, marché du travail au 31/12/2006 et 31/12/2010

OFFRES D'EMPLOI

9 583 offres enregistrées au 31/12/2006 dont 43% de plus de six mois ;

8 880 offres enregistrées au 31/12/2010 dont 32% de plus de six mois ;

Retour à la hausse du nombre d'offres pour l'ensemble du domaine entre 2009 et 2010, davantage marquée dans les métiers des cadres du transport (+143%) et des ouvriers non qualifiés (+101%).

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, marché du travail au 31/12/2006 et 31/12/2010

FORMATION en 2009

1 765 personnes en formation initiale dont 14% en apprentissage, soit 239 ;

226 contrats de professionnalisation enregistrés visant ces métiers.

Source : Rectorat, Base Académique des Elèves – Conseil Régional de Lorraine, SIFA – DIRECCTE



Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications

Centre d'Affaires Libération • 4, rue de la Foucotte • 54000 Nancy

Tél. : 03 83 98 37 37 • Fax : 03 83 98 98 78

Site Web : www.orefq.fr